COMMUNE DE WELKENRAEDT

Province de Liège
Arrondissement de Verviers

WELKENRAEDT

4840 Welkenraedt, le

ORDONNANCE DE POLICE

LE COLLEGE,

Vu la loi relative à la police de la circulation routière ;

Vu le règlement général sur la police de la circulation routière ;

Vu la loi relative aux sanctions administratives communales du 24 juin 2013 ;

Vu l'ordonnance de police administrative générale votée par le Conseil communal en date du 25 novembre 2021 ;

Considérant l'organisation d'une campagne de dépistage du cancer du sein par la Province de Liège les 20 et 25 septembre et les 2, 3, 4 et 9 octobre 2023 sur le territoire de la commune de Welkenraedt ;

Considérant que cette campagne nécessite d'interdire le stationnement sur le parking du centre culturel et le long de la chaussée de Liège à hauteur du centre sportif d'Henri-Chapelle ;

Vu les articles 130bis, alinéa 2 et 135, § 2 de la Nouvelle Loi Communale ;

arrête :

Article 1. : Le stationnement des véhicules est interdit sur le parking du centre culturel, sur une distance de 25 mètres, les 20 et 25 septembre 2023 et les 2 et 3 octobre 2023 entre 08h00 et 21h00.

Article 2. : Le stationnement des véhicules est interdit à hauteur du complexe sportif d'Henri-Chapelle, le long de la chaussée de Liège, sur une distance de 25 mètres, les 4 et 9 octobre 2023 entre 08h00 et 21h00

Article 3. : Les interdictions visées aux articles 1 et 2 seront signalées par le placement de panneaux E1.

Article 4. : Toute infraction aux termes de la présente ordonnance est passible d'une amende administrative de maximum 350 euros, conformément à la loi SAC du 24 juin 2013. Les véhicules en infraction aux règles de stationnement prévues dans la présente ordonnance seront évacués aux frais des contrevenants.

Article 5. : La présente ordonnance entrera en vigueur dès sa publication. Elle sera adressée à toutes les instances administratives et judiciaires compétentes.

Welkenraedt, le 5 septembre 2023.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale, *Le Bourgmestre,*

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WELKENRAEDT LIEGE

I. SCHIFFLERS. *J-L. NIX.*

COMMUNE DE WELKENRAEDT
Province de Liège
Arrondissement de Verviers

4840 Welkenraedt, le

WELKENRAEDT

Service Travaux-Urbanisme

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le Collège communal certifie que son ordonnance de police en date du 5 septembre 2023, relative au stationnement d'un car dans le cadre d'une campagne de dépistage du cancer du sein les 20 et 25 septembre et les 2, 3, 4 et 9 octobre 2023, a été publiée et affichée au voeu de la loi ce jourd'hui cinq septembre deux mille vingt-trois.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale, *Le Bourgmestre,*

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WELKENRAEDT
LIEGE

I. SCHIFFLERS. *J-L. NIX..*